

BARÈME W CONSULTING

HONORAIRE SYNDIC

Honoraire de Base		
Forfait de gestion courante	120 euros	144 euros
Honoraire pour vacation (syndic , collaborateur, secrétariat, suivie des contentieux autre que recouvrement)	50,00 €	60,00 €
Gestion des impayés		
- mise en demeure	25,00 €	30,00 €
- remise du dossier à l'huissier / avocat	58,30 €	70,00 €
- injonction de payer/ prise de main levée d'hypothèque	58,30 €	70,00 €
- suivie de la procédure judiciaire	À la vacation	
Mutation		
Établissement des documents nécessaire à la vente d'un lot art 54 de la loi ALUR	À la vacation	
Établissement mise à jour état daté	166,67 €	200,00 €
Opposition article 20 loi 10 juillet 1965	58,33 €	70,00 €
Gestions des travaux votés en assemblée Générale		
Sans maitre d'oeuvre (sur montant des travaux HT voté en assemblée)	Montant défini lors de l'AG	
Avec maitre d'oeuvre (sur montant des travaux HT voté en assemblée)	Montant défini lors de l'AG	
Divers		
Formalité d'immatriculation	À la vacation	
Gestions des archives matériel	Inclus dans le forfait	
Reprise de la comptabilité sur exercices antérieur	À la vacation	
Convocation et tenue Assemblée générale supplémentaire hors frais postaux et copies document	À la vacation	
Suivi des sinistres et mesures conservatoires, suivie des rendez et compte rendu d'expertises	À la vacation	
Gestions des compteurs d'eau et compteur calorifique	Inclus dans le forfait	
Mandataires commun en cas de subventions publiques (dossier ANAH, OPAH)	À la vacation	
Aide au déclarations fiscales		
Frais d'affranchissements postaux	À la vacation	
Tirage des document	0,15 €	0,25 €
Frais de locations de la salle	À la vacation	